

Les 10 questions des parents d'élèves

aux partis politiques en amont des élections provinciales 2026



Fédération
des comités de parents
du Québec

À l'occasion de la campagne électorale provinciale, la FCPQ a invité les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale à répondre aux questions des parents d'élèves en lien avec l'éducation. L'objectif était d'apporter un éclairage ciblé sur les plateformes électorales.

Pour choisir les questions soumises aux partis, les représentantes et représentants au Conseil général de la Fédération ont échangé entre eux pour déterminer les 10 questions prioritaires en éducation.

Les cinq partis ont répondu à notre message. À noter que : L'Équipe Christine Fréchette (Coalition avenir Québec) a transmis une lettre en réponse aux questions des parents. Le Parti conservateur du Québec a indiqué qu'il ne serait pas possible de répondre aux questions en raison de la petite taille de son équipe et réfère à ses engagements qui seront dévoilés au cours de la campagne.

Liste des questions soumises. Cliquez sur chaque question pour accéder aux réponses des partis.

1. Quelle est votre **priorité** en éducation ?
2. Comment comptez-vous prévoir et combler les besoins en entretien, en agrandissement et en **construction** d'écoles ?
3. Êtes-vous prêts à vous engager à maintenir un **financement** récurrent adéquat et à améliorer la prévisibilité budgétaire en éducation ?
4. L'IMSE est-il un bon indicateur pour déterminer la **répartition** du financement entre les écoles du Québec? Sinon, sur quels critères vous baseriez-vous ?
5. Comment favoriser l'implication des parents dans la **gouvernance** scolaire et dans les écoles ?
6. Proposez-vous de faire des **États généraux** en éducation ?
7. Comment pourriez-vous uniformiser les bonnes pratiques et la disponibilité des **services pour les élèves ayant des besoins particuliers** (HDAA) ?
8. Comment favoriser la **collaboration** entre le milieu scolaire et le réseau de la santé ? Entre le milieu scolaire et les organismes communautaires ?
9. Êtes-vous d'avis qu'il existe un enjeu de mixité sociale et scolaire dans le réseau de l'éducation et, si oui, quelles mesures concrètes proposez-vous pour y remédier? Comptez-vous rendre accessibles les projets pédagogiques particuliers à tous les élèves

Note : La FCPQ n'a effectué aucune modification aux réponses reçues. Les réponses des partis sont présentées par ordre alphabétique.

10. Voyez-vous des changements à apporter en éducation en prenant en considération l'évolution rapide des **technologies**, notamment l'intelligence artificielle ?

1. QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ EN ÉDUCATION ?

Parti Libéral

Notre priorité est simple : remettre la réussite et les besoins des élèves au centre de toutes les décisions. Depuis trop longtemps, notre réseau fonctionne de crise en crise. Les changements de directives, le manque de prévisibilité et les difficultés de recrutement et de rétention du personnel finissent toujours par avoir des conséquences sur les services offerts aux jeunes.

Pour le Parti libéral du Québec, chaque élève doit pouvoir compter sur une école de qualité, du personnel qualifié et les services dont il a besoin pour développer son plein potentiel, peu importe sa région, son milieu socioéconomique ou les défis qu'il rencontre.

Nous voulons également redonner de la stabilité et une vision à long terme au réseau. C'est précisément pour cette raison que nous proposons de tenir des États généraux en éducation.

Parti Québécois

- Notre système d'éducation est mis à mal. Violence dans les classes, montée des problèmes de santé mentale chez les jeunes, des professeurs à bout de souffle, baisse du niveau des étudiants. On a un décrochage scolaire et un décrochage de nos enseignants.
- Tous s'entendent à l'effet que nous n'avons pas toutes les réponses pour régler les problèmes de notre système d'éducation. Un gouvernement du Parti Québécois va tenir en priorité une commission nationale sur l'éducation - ou commission Parent 2.0. - parce qu'il est temps qu'on révise l'organisation de notre système et qu'on fasse le point sur toutes les problématiques vécues.

Québec solidaire

Pour Québec solidaire, la priorité en éducation est de **créer une école commune**. L'école à trois vitesses est un système où se concurrencent les classes ordinaires, les programmes particuliers sélectifs de l'école publique et les écoles privées, ce qui nuit à l'égalité des chances et empêche trop d'élèves d'atteindre leur plein épanouissement. Pour favoriser la réussite de tous et toutes, Québec solidaire entend rétablir un réseau scolaire commun où la mixité sociale et le vivre-ensemble seront la norme et où l'accès aux programmes particuliers sera gratuit et non conditionnel aux résultats scolaires. Les écoles privées qui le souhaitent pourront être subventionnées par l'État si elles acceptent d'être non sélectives et gratuites. **Un gouvernement solidaire déposera un projet de loi pour instaurer ce réseau commun dans les 100 premiers jours de son mandat.**

2. COMMENT COMPTEZ-VOUS PRÉVOIR ET COMBLER LES BESOINS EN ENTRETIEN, EN AGRANDISSEMENT ET EN CONSTRUCTION D'ÉCOLES ?

Parti Libéral

Le Parti libéral du Québec considère que les besoins en infrastructures scolaires doivent être planifiés sur plusieurs années, en tenant compte à la fois de l'état des bâtiments, de l'évolution démographique et des besoins propres à chaque région.

Notre priorité sera de rattraper le retard accumulé dans l'entretien et la remise à niveau des écoles existantes. Cependant, nous verrons à la construction de nouvelles écoles et à agrandir celles qui sont devenues trop petites lorsque la croissance de la population l'exige.

Parti Québécois

- Le Parti Québécois a pleinement pris la mesure de la gravité du problème d'infrastructures scolaires.
- Dans le PQI déposé par le gouvernement de la CAQ, on trouve huit écoles secondaires en réalisation en ce moment, dont le coût est supérieur à 175 M\$. On apprenait même que les coûts pour la construction de l'école secondaire Louis-Philippe Paré sont maintenant de 470 M\$.
- Le Parti Québécois promet d'impliquer davantage les entrepreneurs dans l'élaboration des projets d'infrastructures publiques et d'alléger le fardeau réglementaire des développeurs.
- Nous avons énoncé une série de mesures pour faire réduire le coût des infrastructures en général ce printemps: <https://pq.org/nouvelles/le-parti-quebecois-va-reduire-les-couts-de-construction-au-quebec/>

Québec solidaire

Laisser les écoles du Québec tomber en ruine sous prétexte de discipline budgétaire est une idée tout aussi nocive qu'à courte vue. Les enjeux liés à la ventilation des classes, mis en lumière durant la pandémie, en sont un exemple désolant. C'est pourquoi un gouvernement solidaire lancera un **chantier majeur** afin de bâtir, rénover et assurer l'entretien adéquat de tous les établissements scolaires reconnus par le gouvernement du Québec.

3. ÊTES-VOUS PRÊTS À VOUS ENGAGER À MAINTENIR UN FINANCEMENT RÉCURRENT ADÉQUAT ET À AMÉLIORER LA PRÉVISIBILITÉ BUDGÉTAIRE EN ÉDUCATION?

Parti Libéral

La stabilité budgétaire doit être une condition de base du fonctionnement du réseau scolaire. Le financement doit suivre l'évolution des besoins et permettre de maintenir les services aux élèves, mais il doit également être suffisamment prévisible pour que les écoles puissent planifier leurs ressources.

Les directions et les centres de services scolaires ne devraient pas apprendre à la dernière minute quelles sommes seront disponibles ni devoir refaire leur organisation en plein exercice. Cette instabilité se répercute directement sur le personnel et, ultimement, sur les élèves.

Personne ne veut revivre l'incertitude des dernières années. Le but doit être que les services aux élèves soient protégés. Notre objectif est donc de revenir à une gestion plus stable, prévisible et responsable du financement en éducation.

Parti Québécois

Nous avons la volonté de maintenir un financement récurrent et adéquat, en plus de donner davantage d'autonomie aux directions d'établissements scolaires.

Québec solidaire

Pour que nos jeunes puissent s'épanouir, ils doivent pouvoir compter sur du personnel enseignant qualifié et des équipes-écoles complètes, s'appuyant sur un seuil minimal de membres de personnel professionnel et de soutien, y compris dans les services de garde. C'est pourquoi un gouvernement solidaire, en soutien aux centres de services scolaires, mettra en œuvre un **plan d'amélioration des conditions de travail pour favoriser l'embauche et la rétention de personnel** compétent et suffisant, et pour maintenir des écoles de qualité.

De plus, un gouvernement solidaire adoptera une **loi de bouclier budgétaire protégeant le réseau d'éducation** de toute mesure d'austérité qui menacerait la qualité des services à la population.

4. L'IMSE EST-IL UN BON INDICATEUR POUR DÉTERMINER LA RÉPARTITION DU FINANCEMENT ENTRE LES ÉCOLES DU QUÉBEC? SINON, SUR QUELS CRITÈRES VOUS BASERIEZ-VOUS ?

Parti Libéral

L'IMSE demeure un outil utile pour orienter la répartition de certaines ressources, mais nous croyons qu'il est temps de revoir les critères qui le composent afin qu'il reflète mieux la réalité actuelle des écoles et des familles québécoises. Un indice de cette importance doit reposer sur les données les plus à jour et être capable de suivre plus rapidement l'évolution des milieux et de manière plus précise.

Parti Québécois

L'IMSE a été conçu à partir de variables datant d'une autre époque et nous confierons le mandat à la future Commission nationale sur l'avenir de l'école publique - des États généraux - de formuler des recommandations au gouvernement à ce sujet, advenant l'élection du Parti Québécois.

Québec solidaire

Non. L'IMSE détermine le soutien financier des écoles selon deux indicateurs : le fait, pour les mères des enfants d'une même école, de détenir un diplôme d'études secondaires et la situation d'emploi des deux parents. Ces indicateurs sont déconnectés des besoins réels des élèves dans les écoles. De plus, l'IMSE finance les écoles selon leur classement par rapport aux autres écoles, ce qui génère de l'instabilité dans le réseau et entraîne des coupes de services imprévisibles. Un gouvernement solidaire **revera le calcul de l'IMSE**, en incluant davantage de variables qui reflètent réellement la défavorisation du milieu et les besoins des élèves sur le terrain.

5. COMMENT FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LA GOUVERNANCE SCOLAIRE ET DANS LES ÉCOLES ?

Parti Libéral

Les parents doivent être considérés comme de véritables partenaires de l'école, autant dans le parcours de leur enfant que dans les décisions qui touchent leur milieu scolaire.

La réforme de la gouvernance scolaire qui a remplacé les commissions scolaires francophones par les centres de services scolaires a réduit une partie de la voix démocratique des parents et des communautés dans le réseau. Avec la disparition des élus scolaires et une prise de décision de plus en plus centralisée, les conseils d'établissement et les comités de parents sont devenus encore plus importants pour assurer une participation citoyenne dans nos écoles. Il faut donc protéger leur rôle et leur donner les moyens de l'exercer pleinement.

Cela signifie notamment que les parents doivent recevoir l'information suffisamment tôt, être consultés avant que les décisions soient prises et pouvoir participer réellement aux discussions, plutôt que d'être simplement appelés à entériner des décisions déjà arrêtées, comme il est prévu par la loi.

Plus largement, nous devons reconstruire le lien de confiance entre l'école et les familles. Les parents connaissent leurs enfants et détiennent une information essentielle pour les accompagner. De leur côté, les équipes-écoles possèdent l'expertise pédagogique et professionnelle nécessaire pour intervenir. C'est en mettant ces expertises en commun, dans une relation fondée sur le respect et la communication, que nous pourrions intervenir plus rapidement lorsqu'un jeune éprouve des difficultés et mieux favoriser sa réussite.

Parti Québécois

Nous proposons de donner davantage d'autonomie au niveau local, aux directions d'établissements et aux comités de parents, plutôt qu'au ministère et aux CSS.

Québec solidaire

La participation des citoyens fera l'objet de réflexion au sein des États généraux en éducation. Cette grande réflexion devra être menée en collaboration avec tous les acteurs

du milieu de l'éducation et aussi avec les groupes de la société civile qui ont à cœur l'éducation, ce qui inclut les parents d'élèves.

6. PROPOSEZ-VOUS DE FAIRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN ÉDUCATION ?

Parti Libéral

Oui. Il s'agit d'un engagement central du Parti libéral du Québec, qui reflète directement la vision de notre chef, Charles Milliard : faire de l'éducation une véritable priorité et la placer au cœur de nos services publics.

Notre réseau d'éducation fait face à des défis profonds : pénurie et rétention du personnel, inclusion scolaire, services aux élèves, réussite, gouvernance, financement, évolution technologique et transformation du rôle de l'école. Trop souvent, les réponses des dernières années ont été apportées à la pièce. Nous croyons qu'il est temps de prendre du recul et de nous donner collectivement une vision à long terme pour l'éducation au Québec.

Les États généraux devront être une véritable démarche de consultation et de réflexion nationale. Nous voulons donner une voix aux personnes qui vivent l'école au quotidien : les élèves, les parents, les enseignants, le personnel professionnel et de soutien, les directions, les chercheurs ainsi que les différents partenaires du réseau. L'objectif sera de dégager des constats communs et des orientations durables qui pourront guider notre système d'éducation pour les prochaines décennies.

Nous voulons ainsi sortir de la succession de réformes et de décisions à court terme pour bâtir, avec les parents et l'ensemble du réseau, un système d'éducation plus stable, plus cohérent et davantage centré sur la réussite et les besoins des élèves.

Parti Québécois

Un gouvernement du Parti Québécois va tenir une commission nationale sur l'éducation - ou États généraux - parce qu'il est temps de réviser l'organisation de notre système, ainsi que les objectifs qu'il poursuit.

Québec solidaire

Oui. Dans un monde qui change à vitesse grand V et devant les défis de l'école québécoise, un large éventail d'organisations et d'intervenantes d'horizons divers réclament une grande réflexion sur notre système scolaire. Nous avons besoin de faire

collectivement l'état des lieux et de réfléchir ensemble à ce que nous voulons pour notre école. À cette fin, un gouvernement solidaire **convoquera des États généraux sur l'éducation** et **mettra en place les principales recommandations** qui en découleront.

7. COMMENT POURRIEZ-VOUS UNIFORMISER LES BONNES PRATIQUES ET LA DISPONIBILITÉ DES SERVICES POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (HDAA) ?

Parti Libéral

Nous sommes conscients que les dispositions actuelles ne permettent pas de répondre adéquatement aux besoins de tous les élèves HDAA. Trop souvent, l'accès aux services varie d'une école à l'autre ou d'une région à l'autre, les délais sont trop longs et le personnel disponible ne suffit pas à répondre à l'ensemble des besoins. Le résultat est insatisfaisant autant pour les élèves et leurs familles que pour les équipes-écoles qui doivent composer avec des ressources limitées.

Nous croyons qu'il faut revoir en profondeur la façon dont nous organisons l'inclusion scolaire et les services aux élèves ayant des besoins particuliers. Cette réflexion devra faire partie intégrante des États généraux en éducation. Nous voulons y entendre les parents, le personnel enseignant, les professionnels, les TES, les directions et les experts afin de déterminer quelles pratiques fonctionnent, quels services doivent être accessibles partout et comment mieux adapter les ressources aux besoins réels des élèves.

Notre objectif n'est pas d'imposer un modèle identique à toutes les écoles, mais de nous assurer qu'aucun enfant ne soit privé du soutien dont il a besoin simplement en raison de son code postal ou du manque de ressources dans son milieu. Il faut viser une meilleure continuité des services, une intervention plus rapide et un partage plus efficace des bonnes pratiques à travers le Québec.

Parti Québécois

La Commission nationale sur l'avenir de l'école publique québécoise que nous proposons aura le mandat de formuler des recommandations au gouvernement sur les enjeux sensibles liés aux élèves HDAA.

Québec solidaire

Pour Québec solidaire, la qualité et la disponibilité des services aux élèves HDAA passent par **l'embauche du personnel requis**. Il s'agit d'une des considérations qui seront reprises dans notre plan d'amélioration des conditions de travail, dont l'objectif est

d'assurer un personnel enseignant qualifié et des équipes-écoles complètes, incluant un seuil minimal de membres du personnel professionnel et de soutien.

8. COMMENT FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LE RÉSEAU DE LA SANTÉ? ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ?

Parti Libéral

Pour bien accompagner les jeunes, nous devons sortir d'une logique où chaque réseau intervient en silo. La collaboration entre l'éducation, la santé et les organismes communautaires doit être structurée, prévisible et fondée sur des responsabilités clairement définies. Lorsqu'un élève présente des besoins complexes, sa famille ne devrait pas avoir à déterminer elle-même quelle porte cogner ni être renvoyée constamment d'un service à l'autre. Les intervenants doivent savoir qui est responsable de quoi et pouvoir assurer une véritable continuité dans l'accompagnement.

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel d'accompagnement, de prévention et de soutien aux familles, mais ils ne doivent jamais être appelés à remplacer les services que le réseau de l'éducation a la responsabilité d'offrir. Ils doivent être des partenaires complémentaires de l'école, et non devenir une solution de rechange lorsque les ressources publiques sont insuffisantes.

Parti Québécois

On assiste à un exode des spécialistes de nos écoles, comme les orthophonistes et les psychologues. Le Parti Québécois propose de réaffecter les ressources destinées aux élèves dans les écoles et de renverser l'exode des spécialistes.

Québec solidaire

La collaboration entre les différents réseaux passe par la création d'initiatives, dont certaines existent déjà sur le terrain. Un gouvernement solidaire assurera notamment le maintien et la pérennité des sorties scolaires en milieu culturel et le financement des programmes de maillage entre élèves et artistes. Il mettra aussi en place une passe-culture pour toutes et tous les jeunes de 12 à 18 ans vivant au Québec.

Puisqu'un enfant sur 4 souffre d'insécurité alimentaire dans nos écoles maternelles, primaires et secondaires, un gouvernement solidaire créera un programme de dîners

universel flexible fondé sur les initiatives déjà en place, l'économie sociale, des normes de qualité élevées et valorisant les aliments sains issus de l'agriculture locale.

9. ÊTES-VOUS D'AVIS QU'IL EXISTE UN ENJEU DE MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE DANS LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION ET, SI OUI, QUELLES MESURES CONCRÈTES PROPOSEZ-VOUS POUR Y REMÉDIER? COMPTÉZ-VOUS RENDRE ACCESSIBLES LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS À TOUS LES ÉLÈVES DU QUÉBEC ?

Parti Libéral

Nous croyons que notre système d'éducation doit d'abord poursuivre un objectif fondamental : donner une chance réelle à chaque jeune de réussir et de développer son plein potentiel, peu importe son milieu, sa situation familiale ou l'école qu'il fréquente.

Cela implique de réfléchir à l'accessibilité des différents parcours scolaires, aux barrières qui peuvent limiter les choix de certaines familles et à la manière dont nous pouvons offrir davantage d'occasions à tous les élèves.

Plus largement, nous voulons renforcer l'école publique et faire en sorte que chaque jeune puisse y trouver un parcours qui correspond à ses intérêts, à ses talents et à ses besoins. L'égalité des chances doit demeurer au cœur de nos décisions en éducation.

Parti Québécois

- Le Parti Québécois prône l'égalité des chances et reconnaît qu'il existe actuellement un enjeu de mixité dans le réseau de l'éducation qui nuit à cet objectif
- Le Parti Québécois propose de tenir, dans le cadre de la Commission nationale sur l'avenir de l'école publique québécoise, une conversation large sur la place du privé dans le système scolaire. Le financement des écoles privées, ainsi que les exigences et les avantages fiscaux qui y sont associés comptent parmi les éléments qui seront examinés, afin de permettre le renforcement de la mixité.
- La Commission nationale sur l'avenir de l'école publique québécoise aura le mandat de formuler des recommandations concernant les programmes scolaires, afin que chaque élève puisse suivre un parcours adapté à ses besoins.

Québec solidaire

Oui. Tel qu'indiqué précédemment, le modèle d'éducation actuel crée de la concurrence entre les classes ordinaires, les programmes particuliers sélectifs de l'école publique et les écoles privées. Cela nuit à l'égalité des chances et empêche trop d'élèves d'atteindre

leur plein épanouissement. Québec solidaire entend rétablir un réseau scolaire commun où la mixité sociale et le vivre-ensemble seront la norme et où l'accès aux programmes particuliers sera gratuit et non conditionnel aux résultats scolaires.

10. VOYEZ-VOUS DES CHANGEMENTS À APPORTER EN ÉDUCATION EN PRENANT EN CONSIDÉRATION L'ÉVOLUTION RAPIDE DES TECHNOLOGIES, NOTAMMENT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Parti Libéral

L'intelligence artificielle peut offrir de réelles possibilités pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Bien utilisée, elle peut notamment soutenir la préparation de matériel pédagogique, faciliter certaines tâches administratives, aider à adapter des exercices au rythme des élèves et permettre au personnel de consacrer davantage de temps à l'accompagnement et à la relation avec les jeunes. Elle peut aussi devenir un outil important pour préparer les élèves à un monde du travail où ces technologies occuperont une place croissante.

Nous devons toutefois être lucides quant aux risques. Une utilisation mal encadrée peut nuire au développement de certaines compétences, faciliter le plagiat, fragiliser la protection des renseignements personnels et accentuer les inégalités entre les élèves qui ont accès aux mêmes outils et ceux qui ne les ont pas. Il faut aussi éviter que l'IA remplace le jugement professionnel, la rétroaction pédagogique ou, plus largement, la dimension humaine qui est au cœur de l'éducation.

Parti Québécois

- Nous ferons l'analyse de cette question à partir des recommandations des experts. Le bilan des technologies éducatives pour la réussite des élèves est mitigé, mais il est clairement établi que les nouvelles technologies ont des effets délétères sur les jeunes.
- De nombreux pays, dont la Suède et la Finlande, ont profondément changé leur approche au cours des dernières années. On propose de s'inspirer des approches adoptées par ces pays pour réaffirmer l'importance de développer l'autonomie intellectuelle et la culture générale des élèves, à l'ère où les outils d'IA sont omniprésents.

Québec solidaire

Notre société est présentement chamboulée par l'emploi accru de l'intelligence artificielle.

Un gouvernement solidaire instaurera donc un cadre réglementaire concernant ces technologies, afin de maintenir l'humain au cœur du système malgré le virage numérique. Un gouvernement solidaire fera aussi la promotion d'un usage éthique de cette technologie, notamment pour accroître l'efficacité de certains services, protéger les emplois dans le domaine de l'éducation et soutenir la requalification des travailleuses et travailleurs qui le souhaitent. Sous un gouvernement solidaire, ces changements se feront en protégeant la souveraineté numérique des Québécoises et Québécois, en s'assurant que leurs données personnelles soient protégées et stockées au Québec.